

Institut Universitaire de France  
Chaire Junior – 2022-2027

Julien Bétaille  
Maître de conférences en droit  
Université Toulouse 1 Capitole (IEJUC)

Présentation du projet de recherche

***L'APPROCHE EMPIRIQUE DU DROIT DE  
L'ENVIRONNEMENT (AEDE) : une méthode pour comprendre la contribution  
du droit à la protection de l'environnement***

L'objectif du projet « Approche Empirique du Droit de l'Environnement » (AEDE) est de développer les connaissances s'agissant de l'influence des normes juridiques sur la qualité de l'environnement. Compte tenu des limites de la méthodologie juridique classique pour aborder ce type de question, il s'agit d'adopter une approche empirique du droit de l'environnement en utilisant les méthodes des sciences sociales et naturelles, à l'image des *empirical legal studies* aux Etats-Unis. Cela implique la mise en œuvre de tests d'hypothèses au moyen d'outils statistiques dans le cadre d'études observationnelles ou quasi-expérimentales. Le principal apport attendu du projet est de proposer à la fois une exploration, une mise à l'épreuve et une critique de l'approche empirique du droit de l'environnement. Les résultats du projet pourraient permettre de mieux comprendre les raisons de l'efficacité ou de l'inefficacité des normes juridiques en matière de protection de l'environnement.

Contact : [julienbetaille@gmail.com](mailto:julienbetaille@gmail.com)

Institut Universitaire de France  
Chaire Junior – 2022-2027

Julien Bétaille  
Associate Professor of Law  
Toulouse 1 Capitole University (IEJUC)

Presentation of the research project

***THE EMPIRICAL APPROACH OF ENVIRONMENTAL LAW (AEDE):***  
*a method to understand the contribution of law to environmental protection*

The objective of the project "Empirical Approach of Environmental Law" (AEDE) is to develop knowledge about the influence of legal norms on environmental quality. Given the limitations of classical legal methodology to address this type of issue, the aim is to use an empirical approach of environmental law using methods from social and natural sciences, like *empirical legal studies* in the United States. It implies the implementation of hypothesis testing through statistical tools in the framework of observational or quasi-experimental studies. The main contribution of the project is to explore, test and criticize the empirical approach of environmental law. The results of the project could lead to a better understanding of the reasons for the effectiveness or ineffectiveness of legal norms in environmental protection matters.

Contact: [julienbetaille@gmail.com](mailto:julienbetaille@gmail.com)